

Budget 2014 de la Ville de Brossard
Une ville d'avenir, proche de ses citoyens

- Budget de 149,2 M \$
- Saine gestion des deniers publics
- Ouverture d'un centre de services aux citoyens
- Amélioration aux bâtiments
- Légère hausse du compte de taxes de 1,9 %

Brossard, le 17 décembre 2013 – Le budget 2014 de la Ville de Brossard, qui atteint 149,2 M \$, a été adopté le 17 décembre dernier lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal. Ce budget, en augmentation de 6,6 % par rapport à 2013 (140,1 M \$), a été élaboré avec rigueur en considérant le juste équilibre entre les nombreux projets à réaliser et la capacité de payer des contribuables brossardois.

Sur le plan de la fiscalité municipale, il y aura une légère variation à la hausse du compte de taxes de 1,9 %. Le taux passe de 0,6130 \$ à 0,6277 \$ du 100 \$ d'évaluation. Tous les tarifs demeurent les mêmes qu'en 2013. Cela signifie que pour une maison moyenne dont la valeur est de 304 106 \$, le compte de taxes augmentera de 45 \$ en 2014, passant de 2 363 \$ à 2 408 \$, incluant les différents tarifs.

« Le budget 2014 que nous présentons aux Brossardois aujourd'hui est un budget responsable dont nous sommes très fiers, car nous avons réussi à maintenir une variation du taux de taxes sous les 2 %. Ce budget nous permet non seulement de poursuivre le développement harmonieux de la ville, mais aussi de mettre en branle le plan d'action en lien avec la planification stratégique que nous avons adoptée en septembre dernier. Notre objectif est de développer une ville à échelle humaine au sein de laquelle le citoyen est au centre de nos préoccupations », a souligné le maire de Brossard, Paul Leduc.

« Plusieurs projets mis de l'avant en 2014 contribueront à faire de Brossard une ville encore plus proche de ses résidents, notamment l'ouverture du nouveau centre de services aux citoyens, l'élaboration de plans d'action pour la famille et les personnes handicapées, la mise sur pied d'un groupe de travail concernant le développement du secteur C, des investissements importants dans l'embellissement de la ville et plusieurs réfections et améliorations dans les parcs et les espaces verts », a, pour sa part, indiqué Daniel Lucier, conseiller municipal et président du comité des finances.

Programme triennal d'immobilisations

Du côté du programme triennal d'immobilisations (PTI) pour 2014, d'importants projets sont prévus, dont la réfection de l'enveloppe extérieure de l'hôtel de ville et son aménagement paysager (6,9 M \$), la reconstruction du centre communautaire Nathalie-Croteau (4 M \$), le début du projet de réfection de l'aqueduc, des égouts et des bordures du secteur Brosseau (7 M \$) et le réaménagement du chemin des Prairies (7 M \$).

La présentation complète du budget 2014 de la Ville de Brossard est disponible sur le site internet de la Ville au **brossard.ca**.

-30-

Source : Alain Gauthier, directeur des communications
Ville de Brossard
450 923-6355